

Dom'Advocare

LISTE DE PIECES

Réparation dommage corporel

- certificat médical initial et certificat éventuel de prolongation,
- bulletin d'hospitalisation,
- justificatif des frais médicaux non remboursés,
- justificatif d'affiliation à la caisse primaire d'assurance maladie, éventuellement une mutuelle (en matière pénale en cas de constitution de partie civile, un appel en cause sera nécessaire),
- d'une manière générale tous justificatifs de frais consécutifs à l'accident ou à l'agression.